

# Synthèse seuils / procédures

## Quelle procédure pour quelle publicité ?

Les procédures sont définies en fonction du montant, de l'objet ou de la complexité du marché (marché négocié ou dialogue compétitif).

## Accords-cadres et marchés de fournitures et services → Collectivités territoriales

Modifié par le décret n° 2011-2027 du 29 décembre 2011..

Procédure	Procédure adaptée		Procédure formalisée
	MAFA (art. 30)/ MAPA (art. 28)		Appel d'Offres (art. 57)
Publicité	Publicité adaptée au montant et à l'objet du marché : site Internet, affichage, JAL, etc. (art. 40 II)	Publicité obligatoire : <b>BOAMP</b> (modèle obligatoire dématérialisé) ou <b>JAL</b> (modèle obligatoire) + le cas échéant, <b>presse spécialisée</b> .	<b>BOAMP</b> (modèle obligatoire dématérialisé) + <b>JOUE</b> (modèles européens obligatoires) + le cas échéant, <b>publicité complémentaire</b> (modèle national obligatoire).
<b>Seuils (€ HT)</b>	<b>20 000</b>	<b>90 000</b>	<b>200 000</b>



Leader français de la veille commerciale, Vecteur Plus, filiale du Groupe Moniteur, fournit à ses 6 500 clients une information commerciale qualifiée leur permettant de développer et conquérir de nouveaux marchés.

5 millions d'informations traitées tous les ans - 350 collaborateurs - 15 années d'archives commerciales

En savoir plus sur le Groupe Vecteur Plus :

[www.vecteurplus.com](http://www.vecteurplus.com)  
0 811 56 12 34

Vecteur Plus  
1 rue Galilée - 44 341 BOUGUENAIS  
Tél. 0 811 56 12 34 / Fax : 02 51 11 26 27  
[www.vecteurplus.com](http://www.vecteurplus.com)

**GROUPE MONITEUR** HOLDING

## Accords-cadres et marchés de fournitures et services

### → Etat

Modifié par le décret n° 2011-2027 du 29 décembre 2011.

Procédure	Procédure adaptée		Procédure formalisée
	MAFA (art. 30)/ MAPA (art. 28)		Appel d'Offres (art. 57)
Publicité	Publicité adaptée au montant et à l'objet du marché : site Internet, affichage, JAL, etc. (art. 40 II)	Publicité obligatoire : <b>BOAMP</b> (modèle obligatoire dématérialisé) ou <b>JAL</b> (modèle obligatoire) + le cas échéant, <b>presse spécialisée</b> .	<b>BOAMP</b> (modèle obligatoire dématérialisé) + <b>JOUE</b> (modèles européens obligatoires) + le cas échéant, <b>publicité complémentaire</b> (modèle national obligatoire).
Seuils (€ HT) 20 000		90 000	130 000

## Accords-cadres et marchés de travaux

Modifié par le décret n° 2011-2027 du 29 décembre 2011.

Procédure	Procédure adaptée		Procédure formalisée
	MAPA (art. 28)		Appel d'Offres (art. 57)
Publicité	Publicité adaptée au montant et à l'objet du marché : site Internet, affichage, JAL, etc. (art. 40 II)	Publicité obligatoire : <b>BOAMP</b> (modèle obligatoire dématérialisé) ou <b>JAL</b> (modèle obligatoire) + le cas échéant, <b>presse spécialisée</b> .	<b>BOAMP</b> (modèle obligatoire dématérialisé) + <b>JOUE</b> (modèles européens obligatoires) + le cas échéant, <b>publicité complémentaire</b> (modèle national obligatoire).
Seuils (€ HT) 20 000		90 000	5 000 000

 **vecteurplus** Leader français de la veille commerciale, Vecteur Plus, filiale du Groupe Moniteur, fournit à ses 6 500 clients une information commerciale qualifiée leur permettant de développer et conquérir de nouveaux marchés.

5 millions d'informations traitées tous les ans - 350 collaborateurs - 15 années d'archives commerciales

En savoir plus sur le Groupe Vecteur Plus :

[www.vecteurplus.com](http://www.vecteurplus.com)  
0 811 56 12 34

Vecteur Plus  
1 rue Galilée - 44 341 BOUGUENAI  
Tél. 0 811 56 12 34 / Fax : 02 51 11 26 27  
[www.vecteurplus.com](http://www.vecteurplus.com)

**GROUPE MONITEUR HOLDING**